



# La Viticulture de Deux Mains

Pour les producteurs et les consommateurs  
 Moment unique de partage des connaissances viticoles en Suisse



Vous en aviez rêvé ? Nous l'avons fait !

Le 1<sup>er</sup> Salon des Vins Suisses Bio « BIO-VINO » fera partie intégrante de la Foire Agricole Suisse Bio ([www.bio-agri.ch](http://www.bio-agri.ch)), avec plus de 45 stands dédiés aux vigneronnes et aux métiers de la cave.

Une dégustation attractive et diversifiée, avec des vins venus des 4 coins de la Suisse sera proposée au public. Une chance unique de présenter vos meilleurs crûs aux consommateurs et autres professionnels des métiers du vin.

L'endroit pour échanger, créer des liens et découvrir la diversité des terroirs

« THE PLACE TO BE »

« La Place où vous devez être »

Une façon de rapprocher la ville et la campagne, producteurs et consommateurs.

« La vision » de l'organisateur et de son comité rejoint les buts de l'événement. Le fait de rassembler les producteurs bios de ce pays, qu'ils soient viticulteurs ou agriculteurs, améliore le développement économique national et crée des synergies locales et régionales qui seront bénéfiques à tous. Le respect de l'environnement reste au cœur de la philosophie et de la vision de toutes les parties prenantes.

La vigne et la viticulture Bio étant un des secteurs les plus porteurs en Suisse, il a paru au comité comme une évidence d'étendre la manifestation dans ce domaine, en lui attribuant une place d'importance relative à son potentiel et à son succès auprès des consommateurs.

Un salon unique en Suisse !

## Historique et contexte

En 2016, Bio-Vaud a répondu aux attentes des producteurs et des consommateurs en organisant la première Foire Agricole Romande bio à Moudon, sur le site de l'école d'agriculture de Grange-Verney (Agrilogie).

Cette manifestation de 2 jours, orientée sur les échanges professionnels mais ouverte au grand public, a dépassé toutes nos attentes au niveau de la participation et de la fréquentation. Après évaluation, il est ressorti qu'une deuxième édition était fortement plébiscitée par les quelques 180 exposants ainsi que par le public. Plus de 15'000 visiteurs ont pu découvrir un savoir-faire ancestral et moderne, goûter toutes sortes de produits, écouter des conférences thématiques sur l'agriculture durable ou encore assister à des démonstrations de techniques agricoles dans la convivialité et le respect de chacun. A ceci s'ajoute de grands orateurs reconnus, le soutien d'organismes fédéraux ou cantonaux et plus de 200 sponsors et autres donateurs. Sans oublier les 130 bénévoles qui se sont activés sur le site afin d'assurer un déroulement optimal de la manifestation. A noter qu'une quinzaine de stands de vigneronnes suisses bio étaient également présents, ceci afin de promouvoir les vins romands produits dans le respect de la nature.

C'est avec un grand bonheur que nous vous annonçons la réédition de l'événement à l'échelon national, avec 280 stands de toute la Suisse et les dernières machines et technologies mondiales.

### La 1ère Foire Agricole Suisse Bio « BIO-AGRI 2018 »

Invité d'Honneur : DEMETER Suisse

La vigne et la viticulture Bio seront en avant première avec

### Le 1<sup>er</sup> Salon du Vin Suisse Bio « BIO-VINO 2018 »

Invité d'Honneur : Le Canton des GRISONS

BIO-VINO fera partie intégrante de cette manifestation, avec plus de 50 stands dédiés aux vigneronnes et aux métiers de la cave. Une dégustation attractive et diversifiée, avec des vins venus des 4 coins de la Suisse sera proposée au public. Des stands relatifs à la viticulture, ainsi que des démonstrations avec traction mécanique ou animale seront présentées durant les 3 jours.

Les professionnels, qu'ils soient viticulteurs, vigneronnes, cavistes, constructeurs, restaurateurs ou revendeurs pourront échanger, créer des liens et découvrir la diversité de l'offre suisse et régionale des terroirs biologiques.

Un événement unique dans notre pays !

## Buts et objectifs

### a) Buts

- Positionner la viticulture Bio comme traditionnelle, moderne et durable
- Créer une dynamique et mettre en valeur les différents Terroirs de Suisse
- Participer à la recherche et présenter les dernières technologies viticoles
- Informer les consommateurs sur la garantie du label « bio bourgeon »
- Sauvegarder les métiers et savoir-faire par respect pour nos aînés et par devoir pour nos enfants

### b) Objectifs

- Créer du lien entre les producteurs de toute la Suisse
- Créer un lien de confiance entre les producteurs et les consommateurs
- Faciliter le travail des producteurs et inciter de nouveaux à adopter ce mode de culture
- Démocratiser les vins biologiques de toute la Suisse
- Soutenir la formation dans les écoles spécialisées aux méthodes de viticultures biologiques
- Faciliter les échanges entre producteurs, transformateurs et revendeurs

Mesures : plus de 45 exposants sont attendus de toute la Suisse et un grand concours professionnel !

- afin de valoriser les différents terroirs et de mettre en lumière des produits moins connus du grand public, les stands seront organisés par régions
- le salon aura un emplacement centralisé sur le site où il vous sera possible de faire déguster et de vendre vos bouteilles
- un site web spécialement dédié
- présentation des nouvelles machines et outils viticoles afin de mettre à jour vos connaissances et ainsi vous faciliter le travail à la vigne
- la communication au grand public sera importante, ainsi qu'aux divers professionnels du monde viticole ou de la restauration. La documentation sera traduite en 2 langues nationales
- afin d'évaluer le succès de la foire entière, un questionnaire de satisfaction vous sera remis. Ce questionnaire se voudra qualitatif mais comportera également des informations quantitatives concernant les ventes réalisées sur le site ainsi que le potentiel de vente découlant de la manifestation.

## Données techniques de Bio-Vino:

### L'organisateur :

BioVaud est l'organisateur de Bio-Agri et Bio-Vino à Grange-Verney les 11, 12 et 13 Mai 2018.

### Le Lieu :

Bio-Vino sera lié à la Foire Agricole, celui-ci se tiendra à Agrilogie Grange-Verney à Moudon. Un secteur lui sera spécialement dédié.

### Nos Partenaires :

Le Service de l'Agriculture du Canton de Vaud et Agrilogie Grange-Verney à Moudon, Bio-Suisse et les Sections Cantonales Bio en Suisse ainsi que tous les représentants essentiels du monde agricole et viticole

### Le Public :

En 2016, plus de 15'000 personnes étaient au rendez-vous, et nous en attendons 25'000 pour cette édition nationale, qui regroupe 2 manifestations en une, « Bio-Agri et Bio-Vino ».

Le monde de la viticulture actuelle, les futurs apprentis ainsi que les producteurs « bio » représentent environ 50 % des visiteurs. Les familles découvrent les ateliers et animations et un large public de consommateurs vient y découvrir par qui et comment est produit leur vin et comprendre les différentes étapes de la vinification. Les professionnels s'y donnent rendez-vous pour créer de nouveaux partenariats, échanger ou discuter du passé, du présent, ainsi que pour cultiver l'avenir.

### Les Acteurs :

Tous les métiers issus de l'agriculture, la viticulture de la paysannerie, éleveurs, agriculteurs, apiculteurs, maraichers, viticulteurs, œnologues, trufficulteurs, producteurs-transformateurs, ainsi que fabricants de machines, artisans des métiers de la terre et tout acteur de la filière agri/viticole et alimentaire.

### Les Vignerons :

Les meilleurs producteurs cantonaux soigneusement sélectionnés présenteront leurs meilleurs crûs, Naturels, Bio ou Biodynamiques. Un concours des meilleurs vins suisses sera organisé en collaboration avec Vinum.

Labels acceptés : Bio Suisse Bourgeon, Demeter et Bio Fédéral

**Le concours fera l'objet d'une inscription séparée  
pour tous ceux qui participeront à BIO-VINO**

## Le Concept

### La dégustation :

Afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'avoir accès à un large panel de producteurs, un verre sera remis avec l'entrée payante de CHF 20.- Vous recevrez également des invitations avec une remise de CHF 5.- pour vos clients habituels.

### Le service au verre :

Vous pourrez vendre votre vin directement sur le stand pour la consommation directe ou à l'emporter.

Un droit de bouchon de 5.- par bouteille sera perçu par l'organisateur.

### La vente directe :

Vous donnerez un bon de vente à vos clients qui achèteront vos vins au carton. Ils viendront retirer leurs achats au local géré par nos soins où nous nous occuperons de remettre vos produits. Une chambre frigorifique sera à disposition pour les vins blancs et un grand local pour les vins rouges.

Vous disposerez d'un espace pour 1 palette CFF maximum par vigneron. Les vins seront vendus avec une marge de 20% pour l'organisateur.

Souhait de l'organisateur : La livraison à domicile est offerte par le vigneron pour toutes commandes dès 24 bouteilles faites directement sur son stand.

Pour connaître les différentes clauses liées à la vente, veuillez vous référer au [Règlement Bio-Vino 2018](#) (sur le site internet [www.biovino.ch](http://www.biovino.ch))

## Vos avantages promotionnels, nos services :

✓ Votre représentation dans les bars du site

L'organisateur s'engage à vendre 1 vin de votre choix, dans un des 7 points de vente de la manifestation durant les 3 jours.

✓ Votre Stand

La zone réservée à la viticulture comporte des emplacements à l'intérieur et à l'extérieur (sous grande cantine) Bio-Vino vous alloue votre emplacement selon l'ordre d'inscription et selon les dimensions (sponsors et partenaires seront consultés).

✓ Le Site Internet

Le site [www.biovino.ch](http://www.biovino.ch) est l'outil indispensable aux visiteurs pour préparer leur visite. Il est référencé dans les principaux moteurs de recherche et cité sur tous les supports de communication (annonces, dossiers de presse, affiches, sites partenaires, invitations, e-mailings). Selon votre contrat, vous y êtes plus ou moins visible, avec ou sans logo et texte. La liste des exposants avec raison sociale, produits et no. de stand y seront mis à jour régulièrement.

✓ Le Flyer, la Plaquette et le Catalogue des exposants

Le flyer et le catalogue du salon sont remis à chaque visiteur dès son arrivée. Le catalogue est un réel outil de visite, afin d'élaborer son plan de visite personnalisé : il contient le détail du programme de la foire, les différentes activités, les résumés des conférences, des ateliers et la liste de tous les exposants et la description des entreprises parrains, sponsors et partenaires.

✓ Le Plan d'Orientation Général de la Foire

Le plan général sera affiché à l'entrée et sur 3 autres panneaux dans la manifestation avec les logos de tous les sponsors et partenaires de la manifestation.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

[www.biovino.ch](http://www.biovino.ch) ou utiliser le formulaire ci-dessous

### Stands et contrat Vignerons

#### 300.- électricité comprise

Votre Stand de 3x3 m monté par nos soins avec 2 tables

Raison sociale dans la plaquette de la manifestation

Attention ! Le matériel habituel pour la dégustation (frigos individuels, tire-bouchons, crachoirs etc..) est à amener par l'exposant. N'oubliez pas vos flyers et cartes de commandes !

#### Le paiement fait office de confirmation du contrat

Domaine viticole : .....

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

CP et Ville : .....

Téléphone et portable : .....

Courriel et site internet : .....

Type de vins proposés :

.....  
.....  
.....  
.....

Vous offrez des lots pour la tombola (facultatif, merci d'avance :)

.....

Je propose une animation ou une conférence et j'obtiens un rabais à discuter :

.....

Inscription désirée sur le site de l'association : sur 1 ligne

.....

Lieu et date : .....

Signature exposant : .....

## Stands Autres Exposants et Sponsors

(Oenologie, métiers de la cave, machines, bouchons, tonneaux, ...)

### Exposant 1 à CHF 850

Stand de 4x4 monté par nos soins  
Raison sociale dans la plaquette

[S'INSCRIRE](#)

### Exposant 2 à CHF 1'100

Stand de 4x4 monté par nos soins  
Raison sociale & adresse dans la plaquette  
Raison sociale & adresse sur le site web

[S'INSCRIRE](#)

### Exposant 3 à CHF 3'000

Stand 4x4 ou 4x8 monté par nos soins  
Logo, raison sociale & adresse dans la plaquette et sur le site internet  
Logo dans le flyer & sur les affiches et Bâche sur la foire

[S'INSCRIRE](#)

### Premium à CHF 5'000

Stand 4x4 ou 4x8 monté par nos soins  
Logo & raison sociale dans le flyer, sur les affiches et courriers officiels  
Logo, raison sociale & adresse sur notre site internet, texte dans la plaquette de la manifestation en demi page  
Logo sur les plans de la manifestation + Bâche sur la foire + 4 badges invités

[S'INSCRIRE](#)

### V.I.P. dès CHF 10'000

Stand adapté à vos besoins  
Logo & raison sociale dans le flyer, sur les affiches et courriers officiels  
Logo, raison sociale, adresse & texte sur notre site internet et dans la plaquette de la manifestation en pleine page  
Logo sur les plans de la manifestation  
Logo sur le plan intérieur du programme + Bâche sur la foire + 10 badges invités  
Remerciements au discours et en promotion  
Salle à disposition (< 40 visiteurs) pour conférences, publi-informations, démonstrations

[S'INSCRIRE](#)

## CONTRAT DE SOUTIEN

Contact organisateur : BIO-AGRI et BIO-VINO 2018  
BIO-VAUD  
Grange-Verney 2  
1510 Moudon

### Choix du type de Soutien :

- Exposant 1            850.-
- Exposant 2            1'100.-
- Exposant 3            3'000.-
- Premium                5'000.-
- VIP                        10'000.-

Les contreparties peuvent naturellement être adaptées en fonction des souhaits des sponsors et des possibilités de l'organisation

Proposition :

.....  
.....

Les prestations en matériel ou en service peuvent être comptées en valeur de soutien.

Proposition :

.....  
.....

### Votre Engagement

Le soussigné et la société qu'il représente demandent à être Membre de SOUTIEN de Bio-Agri 2018 et Bio-Vino 2018 à Grange-Verney. Il s'engage à se conformer aux conditions de la présente demande et aux conditions générales de vente.

**Le paiement fait office de confirmation du contrat.**

Lieu et date :

Société :

Nom et prénom :

.....

Mention «lu et approuvé»

Signature et tampon de l'entreprise

.....

## Dons

Si les prestations décrites ci-dessus ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de faire un don. Le montant du don est libre et le nom de votre entreprise apparaîtra, si vous le désirez, sur la liste des donateurs dans la plaquette de la manifestation.

## Autres prestations

Vous souhaitez proposer une autre prestation ?

Nous sommes ouverts à toutes propositions de votre part, n'hésitez donc pas à nous contacter !

## Contacts

Nous vous remercions d'ores et déjà pour l'intérêt que vous avez porté à ce projet et nous espérons que vous contribuerez à la réussite de cette manifestation. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

## Responsables sponsoring

Frank Siffert, 079 210 75 41 - frank@biovaud.ch

## Coordonnées paiement

IBAN : CH58 0900 0000 1737 6373 8 BIC : POFICHBEXX

Compte : 17-376373-8 BIOVAUD - 1326 Juriens

**Le paiement fait office de confirmation du contrat.**

## Stratégie de Communication

La communication se veut orientée en cohérence avec l'esprit écologique et convivial de la foire.

### A. Public cible

1. les agriculteurs, viticulteurs et le monde professionnels des secteurs relatifs
2. les revendeurs et transformateurs spécialisés
3. Les consommateurs, les artisans, les artistes, les chercheurs, les étudiants, ...
4. le grand public de 7 à 107 ans

La promotion de la foire sera diffusée en **Suisse et à l'étranger**

- auprès des offices du tourisme régionaux et nationaux dès septembre 2017
- dans les différents marchés et fêtes agricoles dès septembre 2017
- **sur le stand de Bio Vaud à TECH & BIO 2017 à Valence, France, les 20 et 21 septembre 2017 avec la présence de Moudon et du SAVI**
- auprès des communes voisine, associations paysannes, fondations et autres organismes liés à l'agri- et viticulture en Suisse et à l'étranger
- auprès des associations et ONG basées sur le développement durable, la protection de la nature ou des consommateurs
- **Les représentants de chaque organisation membres cantonaux de Bio-Suisse seront responsables de diffuser l'information et la promotion dans leur canton respectif**

Le message reste clair et convivial : « **la place où vous devez être** »

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site [www.bio-agri.ch](http://www.bio-agri.ch) ou contacter le responsable de la foire et du sponsoring, Frank Siffert : 079 210 75 41

## Moyens

à noter que tous les documents officiels seront traduits en allemand

- ✓ **Prospectus « flyers »** : distribution dans tous les milieux agricoles, offices du tourisme, partenaires, commerces et autres manifestations nationales et internationales
- ✓ **Affiches** : distribution dans les milieux agricoles, offices du tourisme, partenaires de la manifestation, commerces et autres manifestations
- ✓ **Affiches mondiales** : distribution dans toute la Suisse avec une grande campagne en collaboration avec APG/SGA, Société Générale d'Affichage SA
- ✓ **Plaquette de la Manifestation** : distribution dans les milieux concernés et sur le site
- ✓ **Internet** et réseaux sociaux : les sites [www.bio-agri.ch](http://www.bio-agri.ch) et [bio-vino.ch](http://bio-vino.ch) ou <https://www.facebook.com/bio-agri>  
Les sites des offices de tourisme régionaux et des exposants et partenaires
- ✓ **Radios** régionales et nationales selon partenariats
- ✓ **Télévisions régionales et nationales**
- ✓ **Communiqués et conférences de presse** viendront naturellement compléter notre communication. Nous aurons notamment un partenariat avec le journal « Agri » ainsi que « Terre & Nature ». Nous publierons des annonces dans la presse et dans les journaux spécialisés.
- ✓ **Les responsables politiques** locaux, cantonaux et fédéraux seront présents à la manifestation
- ✓ **Revendeurs spécialisés** (notamment pour Bio-Vino) et leurs réseaux commerciaux et privés

## CONTRÔLE DES PRODUITS

L'inscription à BIO-VINO 2018 ne pourra être enregistrée que si elle comprend les indications des produits et/ou prestations exposés. En effet, l'organisateur se réserve le droit de demander à l'exposant de retirer le matériel ou les produits non autorisés de son stand. Si l'exposant souhaite ajouter d'autres articles ou produits avant l'ouverture de BIO-VINO 2018, il en avertira l'organisateur, en lui adressant une liste et demande complémentaire.

Ces journées se veulent proches et respectueuses de notre environnement, écologiquement et éthiquement. Tous les produits qui seront en vente doivent être certifiés Bio. Vous devez nous fournir les documents confirmant le label sous lequel vous présentez vos produits (Demeter, Bio-Bourgeon ou autres) et présenter vos certificats sur votre stand, de manière bien visible.

Pour être reconnu et accepté comme exposants et revendeur de vos produits : - Vous devez fournir les indications précises concernant les produits vendus sur votre stand. Ces produits doivent avoir été fabriqués par vous-même ou en Suisse uniquement, sauf exception discutée avec BIO-VINO 2018. - Un contrôle des produits se fera le vendredi matin dès 08:00 - Présence obligatoire au stand durant les heures d'ouverture et jusqu'à la fin - L'emplacement de votre stand doit être rendu débarrassé et nettoyé - Votre présence est obligatoire au débriefing de dimanche après la fermeture de la foire à 18:00 avec le comité à la cafétéria de Grange-Verney. - Nous vous rembourserons les bons des bénévoles dès 16:00 le dimanche à la caisse centrale.

Nous vous rappelons que BIO-VINO 2018 se veut respectueux de la nature. C'est dans cet esprit que nous vous demandons d'utiliser des produits de première qualité Bio pour la transformation de ceux-ci. L'exposant soussigné certifie ses produits conformes aux indications données et que leur fabrication et leur conditionnement respecte les législations en vigueur y compris l'étiquetage.  
<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20050153/index.html>

Le montant dû est payable dès l'inscription et fait office de confirmation de réservation. Gardez le paiement, il vous fait office de quittance avec le double du contrat.

IBAN : CH58 0900 0000 1737 6373 8 BIC : POFICHBEXX  
Compte : 17-376373-8 BIOVAUD - 1326 Juriens

**Attention** : L'organisateur décidera et vous remettra votre emplacement après paiement. Le comité est le seul habilité à répondre à toute question relative au contrat susmentionné, ainsi que pour décider de l'emplacement des exposants.

Adresse de renvoi des inscriptions:  
BIO-AGRI 2018, Grange-Verney à 1510 Moudon ou [foireagricole@biovaud.ch](mailto:foireagricole@biovaud.ch)

Les documents suivants et le respect de ceux-ci font partie intégrante du contrat :

Lieu et date : .....

Signature exposant : .....

## Règlement BIO-VINO 2018

### Article 1 : L'ORGANISATION

1.1. L'Association Bio-Vaud est l'organisatrice de la manifestation.

### Article 2 : CONTRAT D'EXPOSITION - INSCRIPTION

2.1. Toute demande de participation doit être faite ou confirmée par le formulaire d'inscription, dûment rempli, daté et signé.

2.2. En le signant, l'exposant s'engage à reconnaître les conditions, les réglementations et directives techniques, stipulées dans les documents de participation. Les obligations légales, fédérales, cantonales et communales doivent être respectées.

2.3. L'inscription devient effective après reçu du paiement.

### Article 3 : ADMISSIONS

3.1. Uniquement ouvert aux exposants proposant leur propre production ou transformation certifiés label

**Bio-Suisse, Bio Fédéral et Demeter**

### Article 4 : ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT DU STAND

4.1. Se basant sur la surface de stand commandée dans le contrat d'exposant, les organisateurs établissent un plan global comprenant tous les stands.

### Article 5 : ANNULATION DU CONTRAT D'EXPOSANT

5.1. L'exposant qui souhaite rompre le contrat qui le lie aux organisateurs de ces manifestations est tenu de l'annoncer par courrier recommandé.

5.2. L'exposant n'est pas pour autant libéré de ses engagements. Il reste redevable du 100 % du montant dû si les organisateurs ne parviennent pas à relouer au minimum l'égal de la surface au moins 45 jours avant la manifestation.

### Article 6 : FINANCES

6.1. Le paiement se fait avant la manifestation et confirme le contrat et la réservation de la place.

### Article 7 : UTILISATION DES STANDS

7.1. Votre stand sera aménagé et décoré avec goût et avec les matériaux les plus naturels possible par vous-même.

7.2. Selon le contrat, les stands sont fournis par l'organisateur.

7.3. La vente de vins est autorisée sur votre stand mais doit respecter la loi en vigueur sur la vente de vins du canton de Vaud.

7.4. La publicité bruyante de toute nature (haut-parleur, vidéo ou appareil bruyant) est strictement interdite.

7.5. La pose d'affiches dans l'enceinte de la fête n'est pas autorisée. Une dérogation éventuelle peut être demandée par écrit aux organisateurs.

### Article 8 : ASSURANCES ET LÉGISLATION DU TRAVAIL

8.1. L'exposant répond de tout dommage causé à autrui, soit par lui-même, soit par son personnel, soit par des personnes auxquelles il a confié un mandat.

8.2. Les organisateurs sont responsables civilement en leur qualité d'organisateur des manifestations dont ils assument la réalisation. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux exposants et aux visiteurs.

8.3. Les exposants n'étant pas assurés contre le vol, les dégâts d'eau et l'incendie sont tenus de contracter les assurances nécessaires.

8.4. La marchandise d'exposition, le matériel du stand et les emballages séjournent dans la surface d'exposition aux risques et périls de l'exposant. En cas de vol, les organisateurs se déchargent de toute responsabilité. L'exposant en informera toutefois immédiatement les organisateurs.

8.5. Aucun service de surveillance n'est organisé de nuit, comme de jour.

8.6. Incendie : Les exposants utilisant du gaz ou du feu ouvert présentant tout risque d'incendie, doivent s'annoncer aux organisateurs.

### Article 9 : DISPOSITIONS FINALES

9.1. Les informations et directives diverses qui parviennent aux exposants par le comité de la manifestation font partie intégrante du présent règlement.

9.2. Si les circonstances politiques, économiques, météorologiques, etc., ou si un cas de force majeure devait empêcher la manifestation d'avoir lieu, en restreindre l'importance ou en modifier le caractère, les exposants ne pourront prétendre à aucune indemnité. Au cas où Bio-Vino 2018 ne pouvait s'ouvrir, les locations resteraient acquises ou dues aux organisateurs jusqu'à concurrence d'un montant correspondant aux frais déjà engagés par eux-mêmes.

9.3. Le règlement pourra être modifié en tout temps par le comité, mais il devra en informer les parties concernées.

9.4. Les parties déclarent accepter l'application du droit suisse. Le for juridique est la commune de Moudon.

Grange-Verney, 20 janvier 2017